

BULLETIN
DES SCIENCES MÉDICALES,
RÉDIGÉ PAR M. LE D^r DE FERMON.
—
III^e SECTION DU BULLETIN UNIVERSEL,
PUBLIÉ
Sous les auspices de Sa Majesté,
PAR LA SOCIÉTÉ
POUR LA
PROPAGATION DES CONNAISSANCES
SCIENTIFIQUES ET INDUSTRIELLES,
ET SOUS LA DIRECTION
DE M. LE BARON DE FÉRUSAC.
—
TOME VINGT-CINQUIÈME.
—
A PARIS,
AU BUREAU CENTRAL DU BULLETIN, rue de l'Abbaye, n^o 3,
Et chez M. BAILLIÈRE, rue de l'École de Médecine, n^o 23 (bis),
Paris, Strasbourg et Londres, chez MM. TREUTTÉL et WURTZ,
Leipzig, MM. BROCKHAUS.
1831.



Expériences tentées publiquement en matière de Varioloïde St Pol , Roscoff

Source : Google Books

Le 19 janvier 1830, sur une nouvelle inoculation du virus de la varioloïde, tentée à Saint-Pol-de-Léon par M. GUILLOU, médecin-vaccinateur du canton.

En 1826, il régna à Saint-Pol-de-Léon (Finistère) une épidémie si meurtrière de **petite-vérole** que, dans l'espace de moins de cinq mois, elle enleva **deux cent quatre-vingt-cinq personnes**, sur une population de six mille deux cent vingt-cinq : c'est à peu près une sur vingt-deux.

Témoin des ravages de cette épidémie, M. Guillou pensa d'abord au seul moyen capable d'en arrêter les progrès ; mais il n'avait pas alors de vaccin, et le pays en était dépourvu. Cependant le danger était pressant ; comment suppléer au préservatif qui lui manquait et quel parti prendre ? Les bienfaits de l'inoculation se présentent heureusement à son esprit ; mais au lieu d'inoculer le virus de la petite-vérole, il imagine d'inoculer celui de la varioloïde, qui régnait en même temps. Il ouvre en effet un bouton sur une jeune personne de quinze ans que la vaccine n'avait pu préserver de cette espèce d'éruption, et pique aussitôt un enfant encore à la mamelle.

Cette inoculation produisit des boutons superbes, et si semblables aux boutons vaccins, que M. Guillou n'hésita pas à les prendre pour tels, malgré ce qu'il savait de la nature du virus inoculé. Cependant, voulant vérifier un fait si extraordinaire, il reprit du virus sur cet enfant, et la même

opération répétée quarante-deux fois, donna constamment les mêmes résultats.

Encouragé par ces premiers essais, M. Guillou rassemble les autorités du pays et la plupart de ses confrères de Saint-Pol et des environs, et refait sous leurs yeux ce qu'il n'avait fait encore qu'à huis-clos. Il inocule ou fait inoculer successivement le virus de la varioloïde à plus de six cents enfans, et la même cause amène toujours les mêmes effets, c'est-à-dire que les boutons de la varioloïde, parfaitement conformes à ceux de la vaccine, se reproduisent toujours en nombre égal au nombre des piqûres pratiquées par l'opérateur.

Cependant, dans une lettre écrite à notre honorable collègue M. de Kergaradec, M. Guillou avoue qu'il a vu dans quelques cas, à la vérité très rares, des petits boutons dans l'intervalle des piqûres, et même qu'il s'en est manifesté quelques autres sur diverses parties du corps.

Mais ces cas sont en si petit nombre, comparativement aux autres, qu'on ne les mentionne que par une sorte de scrupule; aussi n'ont-ils pu dissuader M. Guillou de cette pensée, savoir : que la varioloïde produit la vaccine, et par conséquent qu'il y a identité entre ces deux éruptions.

C'est là sa découverte ; c'est là l'objet du mémoire dont nous avons l'honneur d'entretenir l'Académie.

N° I. Procès-verbal authentique des expériences tentées publiquement à Saint-Pol-de-Léon avec la matière de la varioloïde.

Je n'insérerai pas ici ce rapport aux autorités à cause de sa longueur. Qu'il me suffise de dire que ce document est officiel, et qu'il constate que les expériences dont il s'agit ont eu lieu en séance solennelle, en présence des autorités, de plusieurs confrères venus de Morlaix et des villes voisines pour en examiner les résultats, d'un grand nombre de personnes notables de la ville, et des parens des enfans sur lesquels on devait opérer. Tous ont signé avec empressement cette pièce, que j'ai adressée à l'Académie royale de médecine par le canal du ministère de l'intérieur.

N° II. Lettre de M. ROUILLOIN à M. GUILLOU, médecin-vaccinateur du canton de Saint-Pol-de-Léon.

Saint Pol de Léon, Bornai 1827.

MONSIEUR ET HONORÉ CONFRERE,

Appelé le premier à apprécier votre heureuse et bienfaisante découverte, devenu votre collaborateur dans la pratique de votre nouvelle inoculation, et signataire de votre procès-verbal, je crois devoir vous donner succinctement le résultat de mes propres expériences, qui confirment parfaitement les vôtres. Mais je dois, avant tout, vous remercier de votre obligeance ; c'est à vous que je suis redevable de la connaissance de la varioloïde et de ses variétés ; comme vous, j'ai eu de fréquentes occasions de les observer pendant le cours funeste de des varioles.

Comme vous aussi, j'ai opposé le virus préservatif de cet exanthème à l'épidémie. J'ai donc, comme vous, inoculé et *vacciné* avec le plus heureux succès un bon nombre de sujets du canton, qui tous ont été préservés du fléau destructeur, bien que dans nos campagnes la plupart aient cohabité pèle-mêle avec des variolés, ce qui, à mon avis, équivaut à des contre-épreuves.

Quelques individus ont été atteints de varioloïde secondaire. La variété lenticulaire cornée bénigne et discrète a été le plus souvent observée. Au reste, cet accident consécutif n'a pas été plus inquiétant que l'éruption des varioloïdes spontanées. Je proclame en conséquence la parfaite innocuité de votre méthode devenue avec bonheur l'antidote du poison le plus actif.

Je ne dois pas négliger de faire observer que tous les individus atteints de varioloïde spontanée, avaient été vaccinés avec succès. *Exemple* : mes deux frères et ma sœur ont été tributaires de cette phlegmasie cutanée.

Si l'Académie royale de médecine jugeait à propos d'exiger de moi des renseignemens ultérieurs, je m'empresserais de les lui adresser, avec d'autant plus de raison que j'ai été mieux et plus que personne dans le cas de suivre avec intérêt vos nombreuses expériences faites publiquement et sous les yeux de nos confrères, de magistrats éclairés, et des familles reconnaissantes.

N° III. M. MALLET, chirurgien en chef de l'hôpital civil et militaire de Morlaix, au MÊME.

Morlaix, 20 mars 1827.

MON CHER CONFRERE,

Bien que, des confrères de Morlaix, je n'aie eu l'avantage ni d'être le premier instruit de votre importante découverte de reproduire la vaccine au moyen du fluide de la varioloïde survenue à des enfans vaccinés, ni l'avantage encore plus grand d'avoir vu les premiers résultats de ce nouveau moyen préservatif contre la variole, au moins je crois être le premier à Morlaix qui ait tenté quelques expériences, et qui ont eu les mêmes résultats et les mêmes succès que vous avez obtenus vous-même à Saint-Pol, c'est-à-dire que tous les enfans à qui j'ai inoculé le fluide varioloïque ont eu des boutons bien caractérisés, distincts, et ressemblant parfaitement aux pustules vaccinales, accompagnés cependant chez quelques-uns d'une éruption de petits boutons épars sur le corps. Mais enfin les sujets inoculés ont été préservés jusqu'à présent de la variole, qui en enlevait trois et quatre par jour dans le seul quartier des Bouchers. Avant de vous faire-part de ce succès et du prix que j'y attache comme à quelque chose qui vous fait le plus grand honneur, j'ai voulu être assuré moi-même du résultat de mes opérations, qui ont eu lieu les 25 et 26 février, 5, 6 et 15 mars. J'avoue cependant que je ne les ai entreprises que d'après les instances des parens, qui craignaient avec juste raison de voir périr leurs enfans de la petite-vérole (qui était à leur porte), et à qui, dans ces circonstances effrayantes, j'avais expliqué le mieux que j'avais pu, les heureux succès que vous aviez obtenus de vos opérations.

Le jeune M. Lefèvre, à qui j'ai fait voir quelques-uns des sujets inoculés, vous en aura sans doute parlé ou écrit. Il m'a dit qu'il n'avait pas encore eu l'occasion d'employer ce moyen préservatif. Si quelques particularités intéressantes relatives à la varioloïde se présentaient, je m'empresserais de vous en faire-part.

Votre bon ami, MALLET, *chirurgien en chef de l'hôpital civil et militaire de Morlaix.*

N° IV. M. LEMOINE, médecin à Plouescat, au MEME.

Plouescat, 27 avril 1827.

MON CHER CONFRERE,

Des occupations multipliées m'ont empêché de répondre plus tôt à la lettre que vous m'avez adressée en date du 18 courant.

Vous me parlez des éruptions varioloïdes qui se sont manifestées dans le cours de ma pratique cette année, et vous me demandez des détails. Voici ce que je puis vous attester : j'ai inoculé douze individus du virus de la varioloïde, et ces douze opérations ont parcouru très-bénignement leurs diverses périodes. J'ai, comme vous, obtenu des boutons de vaccine locale parfaitement ressemblans à ceux qui sont les produits de la vaccination jennérienne.

Sur les douze sujets inoculés, quatre ont été atteints d'une varioloïde lenticulaire bénigne et discrète. Ce nouveau genre d'inoculation pourra-t-il par la suite être considéré comme un préservatif spécifique comme celui de Jenner ?

Le temps est un grand maître; nous en jugerons. Aucun de mes inoculés, en contact avec des variolés, n'a été tributaire de l'épidémie.

Agréez, etc. LEMOINE.

P. S. Notre confrère M. Rideau, qui a également employé de votre virus varioloïque pris sur verre, en a obtenu d'heureux résultats.

N° V. Copie d'une lettre par M. LEGRIS DUVAL, médecin de la marine et professeur de botanique à l'école de santé de Brest, à M. ROULLOIN père, officier de santé à Saint-Pol-de-Léon.

Brest 18 juillet 1822

MON CHER AMI,

Ton fils Auguste a été pris d'une gastroentérite qui sans m'inspirer d'inquiétude me parut pourtant assez vive. Au troisième jour je crus apercevoir des signes d'une éruption qui le lendemain devint tout à fait caractérisée.

Au premier moment je crus à la varicelle cependant l'intensité des phénomènes d'invasion la durée de cette période me firent penser que ce pouvait être une vraie variole. En effet aujourd'hui cette opinion nous paraît très fondée à Lebreton et à moi.

Ainsi malgré la vaccine voilà ton fils couvert de pustules varioliques mais ce qui te doit rassurer c'est que cette éruption est chez lui très bénigne que voilà deux jours entiers que la fièvre est très peu de chose et que tout annonce une variole cornée variété que nous avons vu souvent appartenir à la variole survenue aux individus sur lesquels la vaccine s'est convenablement développée.

Dans cette variété on dirait que la maladie saute par dessus la période de suppuration. Parvenus à cette époque les boutons se durcissent se dessèchent et prennent une dureté apparente qui a fait donner à cette variété le nom sous lequel on la désigne. Nous sommes au quatrième jour de l'éruption et tout fait espérer que la maladie sera heureusement terminée. Je ne m'attends guère à lui voir de fièvre secondaire. La suppuration n'étant presque pas marquée dans cette sorte de variole la fièvre secondaire est pour l'ordinaire peu de chose. Il n'y a pas de confluence proprement dite et tout annonce qu'il y a peu à craindre de voir ton fils conserver quelques traces de cette affection. Je crois bien que c'est dans ma salle que ton fils a contracté cette maladie attendu que j'y ai encore quelques convalescens de variole etc.

Signé LEGRIS DUVAL

N° VI. Certificat de M. le maire de Roscoff.

Roscoff, 27 mai 1827.

Nous, maire de Roscoff (Finistère), certifions que M. Guillou, médecin-vaccinateur du canton de Saint-Pol-de-Léon, a, pendant le cours meurtrier de la petite-vérole, tenté avec le plus heureux succès une nouvelle inoculation préservatrice de ce fléau destructeur ; qu'il a donné quatre séances publiques de vaccination à l'hôtel de ville, dont une solennelle, le 4 mars dernier, en présence de notables habitans, de fonctionnaires publics et de deux médecins ses collaborateurs, MM. Léon Lardière et Lefèvre de Morlaix ; que, sur une centaine d'individus soumis à l'épreuve de la nouvelle méthode, aucun n'a été atteint de la variole, ni d'aucun accident fâcheux consécutif. Certifions de plus que jamais il n'a été employé dans cette commune de virus aussi actif, et qu'il n'a pas été nécessaire de revacciner un seul individu.

Le soussigné déclare que son fils Charles, vacciné quatre fois sans succès, selon la méthode jennérienne, l'a été une cinquième par M. Guillou ; treize beaux boutons se sont développés, ressemblant parfaitement à l'ancienne vaccine.

Ce fait peut être confirmé par M. le docteur d'Erm de Morlaix, qui a visité soigneusement cet enfant au pensionnat de sieur Le Saout à Saint-Pol.

En mairie de Roscoff, le 27 mai 1827. **BAGOT.**

N° VII. Certificat de M. le maire de Saint-Pol-de-Léon.

Nous, maire de la ville de Saint-Pol-de-Léon, certifions que M. Guillou, médecin-vaccinateur de ce canton, a, durant un cours de petite-vérole très-meurtrière qui a régné dans cette ville l'hiver dernier, inoculé à un grand nombre d'enfans le virus de la varioloïde, et qu'au moyen de cette inoculation nouvelle il a obtenu de très beau vaccin. Nous attestons également qu'il est à notre connaissance qu'aucun des sujets vaccinés de cette manière n'a succombé aux ravages de l'épidémie.

En foi de quoi, etc. - **Baron de KERHORRE.**

ARCHIVES GÉNÉRALES

DE 1828

MÉDECINE;

JOURNAL

CRUÉ

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS,

COMPOSÉE DE MEMBRES DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE,
DE PROFESSEURS, DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS, DES
HÔPITAUX CIVILS ET MILITAIRES, etc.

6.^{ME} ANNÉE. — TOME XVI.

A PARIS,

DEBET { BÉCHET jeune, Libraire de l'Académie Royale de Médecine, place de l'École de Médecine, N.º 4 ;
MIGNÉRET, Imprimeur-Libraire, rue du Douze, N.º 20.

ANNALES
1828

[Source Google books](#)

Séance du 15 mars 1828 - Fièvre épidémique à Roscoff.

M. Villeneuve fait un rapport sur deux relations d'épidémies dans la commune de Roscoff, département du Finistère; l'une par M. Léon Lardiére, et l'autre par M. Guillou, officier de santé à Saint-Pol de Léon.

La première est une simple lettre adressée au maire de Roscoff et la seconde est beaucoup plus étendue. M. Guillou y établit que la maladie fut contagieuse, et apporte en preuves qu'il l'apporta à sa femme et à son fils qui résidaient comme lui dans une autre commune.

Il assigne pour cause à cette maladie l'hiver pluvieux de 1826 à 1827, hiver qui a débilité les habitans de Roscoff, déjà affaiblis par les effets d'une mauvaise alimentation. Sa gravité a été augmentée par l'abus des émétiques, des drastiques, des sudorifiques, des excitans que lui opposèrent, dès son début, les charlatans, et par l'habitude qu'ont les habitans du pays de coucher dans des lits-coffres.

Les médicamens qui ont été employés ont été l'émétique, la poudre tempérante très camphrée, les frictions avec l'alcool camphré, les vésicatoires, la serpenteaire de Virginie, l'eau de chicorée vineuse, la quinine, etc.

L'auteur a été fort sobre de purgatifs. Ce traitement a été heureux, car les convalescences ont été faciles et promptes ; il n'y a pas eu de rechutes, et sur quarante malades ainsi traités, un seul a succombé, encore était-il dans un état désespéré au moment de l'arrivée de M. Guillou.

Ce médecin attribue les fréquentes épidémies qui surviennent à Roscoff :

- à la mauvaise construction des habitations, à l'usage des lits-coffres,
- à l'habitude de placer les fumiers près des maisons,
- à l'empressement qu'ont les héritiers de se revêtir des habits des morts, etc.

Il voudrait que les habitans :

- observassent plus de propreté,
- plantassent des plantes potagères et des arbres à fruits près de leurs demeures,
- et que le pays fut purgé des charlatans qui le désolent.